



## Contrat signé avec un DJ

-----  
Par gribzi

bonsoir

j'ai signé un contrat avec un DJ pour le 1er mars 2014 afin que le DJ vienne animer la fête anniversaire de mon mari. Depuis que j'ai signé je n'ai plus aucune nouvelle. Il ne répond pas au téléphone ni aux mails et son GSM est invalide. Je n'ai rien versé mais peut t-il se retourner contre moi puisque j'ai signé ce contrat et que je lui ai laissé plusieurs messages en lui disant que je ne voulais plus faire avec lui

Il a un n° de siret 752493668000012 peut-on faire quelque chose pour que je n'ai pas de problème avec cette personne?

Cordialement